

13.—Organisations ouvrières centrales au Canada, succursales et effectifs de chacune, au 31 décembre 1938.

Organisation.	Succursales	Effectifs
	ou filiales.	déclarés.
	nombre.	nombre.
Congrès des Métiers et du Travail du Canada.....	117 ¹	14,634
Congrès Pan-Canadien du Travail.....	103 ¹	10,969
Fédération Canadienne du Travail.....	5 ¹	291
Union des Travailleurs de la Betterave, Alberta.....	10	812
Ouvriers Amalgamés du Bâtiment du Canada ²	15	1,420
Association de Bienfaisance des Tisseurs de Tapis Bruxelles canadiens.....	7	180
Employés Civils Amalgamés du Canada.....	44	4,800
Association du Service Civil de l'Alberta ³	14	1,710
Union Canadienne des Métiers Electriques ⁴	2	450
Union Nationale des Mécaniciens Opérateurs du Canada ⁴	4	2,331
Association Canadienne des Mécaniciens de Machines fixes.....	26	800
Fraternité des Employés de Messageries.....	29	1,762
Union de Main-d'œuvre agricole, Nouveau-Brunswick.....	20	1,770
Fédération des Pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse.....	8	1,262
Union des Pêcheurs de la Côte du Pacifique.....	19	1,169
Association Fédérée des Facteurs ³	70	1,920
Association Nationale des Mécaniciens de Marine du Canada ³	16	872
Fédération Canadienne des Musiciens ²	1	20
Fraternité des Nautis de la Colombie Britannique.....	17	3,394
One Big Union ²	35	6,461
Employés des Postes Canadiens ³	29	1,157
Union Nationale Canadienne des Imprimeurs.....	4	200
Fraternité Canadienne des Employés de Chemin de Fer ⁴	177	15,305
Association Canadienne des Employés de Chemin de Fer.....	76	3,354
Fédération Nationale des Commis Postaux de Chemin de Fer.....	17	890
Union Canadienne des Marins ³	5	5,800
Fraternité Canadienne des Employés de Navires ²	3	4,771
Union Canadienne des Cordonniers et Métiers connexes.....	4	1,400
Union Nationale des Travailleurs de l'Acier, Algoma ⁴	1	1,800
Totaux.....	878	91,764
Unions Nationales Catholiques.....	292	50,188
Unions indépendantes.....	62	12,540
Grands totaux, unions non affiliées à l'Internationale.....	1,232	154,492

¹ Unions locales sous chartes directes à la fin de 1938. ² Affiliées à la Fédération Canadienne du Travail.
³ Affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada. ⁴ Affiliées au Congrès Pan-Canadien du Travail.

Le Canada et l'organisation internationale du Travail.*—L'Organisation Internationale du Travail de la Société des Nations fut établie en 1919, conformément à la Partie XIII des Traités de Paix, en vue de l'amélioration du sort des travailleurs au moyen de l'action législative et des ententes internationales.

L'organisation comporte: la Conférence Internationale du Travail qui se réunit annuellement et se compose de quatre délégués de chaque pays adhérent, dont deux représentent le gouvernement et les deux autres les patrons et les ouvriers; l'Office International du Travail installé à Genève, qui agit à titre de secrétariat de la conférence annuelle, recueille des données et publie des renseignements sur la vie industrielle et ouvrière. L'Office est placé sous le contrôle d'un conseil composé de 32 membres nommés par la Conférence internationale du Travail, dont 16 représentent les gouvernements, 8 les patrons et 8 les ouvriers. Outre la juridiction qu'il exerce sur l'Office du Travail, le conseil est chargé de la préparation de l'agenda de la conférence annuelle.

Aux termes des traités de paix, huit des sièges attribués aux gouvernements doivent appartenir aux pays de la "plus grande importance industrielle". Le Conseil de la Société des Nations a désigné le Canada comme l'un de ces huit pays. Cinquante-cinq pays représentant presque tous les Etats industriels composent pré-

* Sur le même sujet voir aussi l'Annuaire du Canada 1921, pp. 627-629; l'Annuaire du Canada 1922-23, pp. 722-725; et l'Annuaire du Canada 1924, pp. 678-682.